



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 112-F
20 mars 1998
Original: français

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour action

Point de l'ordre du jour: 3.3

SÉANCE PLÉNIÈRE

Tunisie

PROJET MODARABTEL POUR L'ENGAGEMENT
DE LA PHASE II DU PROJET

Le développement continu des technologies ainsi que la pression constante de la demande, tant au niveau qualitatif que quantitatif, conduisent inévitablement, dans le domaine des télécommunications, à la recherche du partage des connaissances et des expériences.

Ce constat, ainsi que la réalisation des objectifs de la première phase du projet MODARABTEL (RAB-89-001) sont certainement à la base des résolutions de la première Conférence régionale arabe de développement des télécommunications (Le Caire, 1992) et des recommandations des Comités de coordination, portant sur la réalisation de projets spécifiques de développement des télécommunications dans la Région arabe.

Le projet Modarabtel, dans sa première phase, a permis principalement:

- de traiter de questions thématiques importantes et d'actualité (GSM, recherche appliquée, transmission de données, etc.), en relation directe avec les impératifs du développement des réseaux et services de télécommunication dans la Région arabe;
- d'adopter le concept de "réseaux de coopération", mettant à contribution les compétences de divers pays et de diverses institutions.

Il s'agit là de deux acquis importants de la première phase du projet Modarabtel, qu'il importera de capitaliser.

Par ailleurs, la Région arabe, largement imbriquée dans les nouveaux réseaux et services d'information à l'échelle mondiale, est confrontée à un impératif de développement de systèmes d'information spécifiques et communautaires sans lesquels l'ensemble de la région subirait passivement les flux d'information extérieurs.

Pour ces deux raisons et sur la base des résolutions et recommandations exprimées lors des réunions régionales de coordination et celles du colloque sur le financement des télécommunications dans les pays arabes (Amman, 1996), il conviendrait d'accorder à la question d'engagement de la phase II du projet Modarabtel la plus haute importance.

TUN/112/1

Dans ce sens, il est recommandé que:

- 1 l'UIT-D approuve et coordonne l'engagement de cette phase II du projet Modarabtel;
 - 2 l'UIT-D déploie des efforts de recherche de moyens de financement de la phase II du projet Modarabtel, particulièrement:
 - par l'allocation de ressources sur le budget de l'UIT/BDT et, éventuellement, sur les ressources extrabudgétaires telles que les excédents des expositions Télécom;
 - par la contribution des Etats arabes membres;
 - par un partenariat avec les Etats Membres et les Membres de secteurs, sur la base des intérêts bien compris de tous les partenaires.
-